Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Le projet " Barre-brise " a été recommandé pour le futur Gymnase intercantonal de la Broye

Le prix du concours d'architecture pour le Gymnase intercantonal de la Broye a été décerné lundi à Payerne en présence de la conseillère d'Etat vaudoise Francine Jeanprêtre et de son homologue fribourgeois Augustin Macheret. Le projet " barre-brise " présenté par le bureau d'architectes fixpencil de Marly a recueilli les faveurs du jury. Ce dernier a d'ailleurs recommandé à l'unanimité d'attribuer le mandat au lauréat.

Les Conseillers d'Etat des cantons de Vaud et Fribourg en charge de l'instruction publique, Francine Jeanprêtre et Augustin Macheret, ont levé le voile ce lundi sur les résultats du concours d'architecture pour le futur Gymnase intercantonal de la Broye. Le 1er prix a été attribué au bureau d'architectes fixpencil de Mattias Boegli et Adrian Kramp à Marly et aux bureaux techniques associés, auteurs du projet " barre-brise ". Le jury a recommandé à l'unanimité l'attribution du mandat aux lauréats.

L'idée de base du projet " barre-brise " est de regrouper l'ensemble des fonctions de l'école dans un seul bâtiment de forme cohérente et compacte qui s'organise autour d'une cour s'ouvrant sur l'espace vert central. Le rez-de-chaussée contient toutes les fonctions semi-publiques de l'école en particulier l'aula - qui prend ainsi une importance régionale - et les trois salles de gymnastique, ouvertes au public. La ferme existante, dont le maintien était exigé, contiendra des éléments de programme scolaire, ainsi qu'une salle d'exposition pouvant servir de lien entre la ville et l'école.

La bonne mise en place des fonctions, la représentation de l'école comme édifice public important, l'adaptabilité à des besoins futurs par le système structurel proposé, ainsi que le respect de la démarche du développement durable, ont joué en faveur du projet primé.

Le concours était ouvert à tous les architectes suisses ou établis dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics. Dans un premier temps, le jury a examiné 73 projets. Il en a ensuite retenu 12 qu'il a évalué selon différents critères et

à l'aune du développement durable. Ce sont finalement 5 prix et 3 mentions qui ont été attribués.

Après l'obtention du crédit d'ouvrage, le projet sera soumis au référendum financier obligatoire d'ici à mai 2003 dans les deux cantons. Le début du chantier est prévu pour septembre 2003 et l'ouverture du gymnase en août 2005.

L'exposition de l'ensemble des projets reçus et primés restera ouverte au public, à la halle des fêtes de Payerne, du mardi 3 au jeudi 12 juillet selon l'horaire suivant : mardi à vendredi de17 h. à 20 h, samedi et dimanche de 15 h. à 18 h.

Les projets admis à la phase finale du concours seront exposés une deuxième fois en septembre 2001 au Forum d'architectures à Lausanne.

Voir le communiqué commun Vaud et Fribourg - fichier attaché

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2001

Alexandre Antipas, Architecte adjoint, Serv. des bâtiments, Vaud, 021/ 316 73 12 Charles-Henri Lang, Architecte cantonal, Fribourg, 026/ 305 37 80

CP concours archi gymnase Broye